

Solution étalon REF2 pour EZ7642

Fiche de données de sécurité

Selon le « Federal Register / Vol. » 77, No. 58/le lundi 26 mars 2012/Statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date de révision : 09/01/2023

Date d'émission : 22/09/2021

Version : 2.0

SECTION 1: IDENTIFICATION

1.1. Identificateur du produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Solution étalon REF2 pour EZ7642

Code de produit : EZ7654SS

1.2. Usage prévu du produit

Produits chimiques de laboratoire

1.3. Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie responsable

Société

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331 USA

Tél. : +1 (717)632-1291

Numéro sans frais : (866)632-1291

tech@aquaphoenixsci.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro en cas : VelocityEHS

d'urgence (800)255-3924 (Amérique du Nord)

+1 (813)248-0585 (International)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-É.-U./CA

Non classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage SGH-USA./CA

Aucun étiquetage applicable conformément au règlement 29 CFR 1910.1200 et au Règlement sur les produits dangereux (RPD) DORS / 2015-17.

2.3. Autres dangers

L'exposition peut aggraver l'état des personnes souffrant déjà d'affections oculaires, cutanées ou respiratoires.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-É.-U./CA)

Pas d'informations supplémentaires disponibles

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substance

Sans objet

3.2. Mélange

Nom	Synonymes	Identificateur du produit	% *	Classification des composants selon le SGH
Eau	EAU/eau	(N° CAS) 7732-18-5	99,16 à 99,836	Non classifié
Nitrate de sodium	Sel de sodium de l'acide nitrique (1:1) / NITRATE DE SODIUM / nitrate de sodium / nitrate de sodium(I) (1:1) / Sel de sodium, acide nitrique / Sel de sodium de l'acide nitrique	(N° CAS) 7631-99-4	0,12 à 0,61	Sol. comb. 3, H272 Irrit. oculaire 2A, H319
Acide phosphorique, sel de potassium (1:1)	Dihydrogénophosphate de potassium / Phosphate de monopotassium / Acide phosphorique, sel monopotassium / Sel monopotassium d'acide phosphorique / Phosphate de	(N° CAS) 7778-77-0	0,044 à 0,23	Non classifié

Solution étalon REF2 pour EZ7642

Fiche de données de sécurité

Selon le « Federal Register / Vol. » 77, No. 58/le lundi 26 mars 2012/Statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (11 février 2015).

	potassium, monobasique / Dihydrogénophosphate de potassium / Dihydrogénophosphate de potassium / Phosphate de potassium / PHOSPHATE DE POTASSIUM / Phosphate de potassium, monobasique / Dihydrogénophosphate de potassium / Phosphate de potassium, monobasique / Dihydrogénophosphate de potassium/ Dihydrogénophosphate de potassium			
--	---	--	--	--

Texte complet des phrases H : voir la section 16

*Les pourcentages sont inscrits selon un pourcentage en poids (% p/p) pour les composants liquides et solides. Les composants gazeux sont inscrits selon un pourcentage en volume (% vol/vol).

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1. Description des mesures de premiers soins

Généralités : Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

Inhalation: Lorsque des symptômes apparaissent : sortir à l'air libre et aérer la zone suspectée. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Faire tremper les zones touchées dans l'eau pendant au moins 5 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant au moins 5 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Généralités : Ne devrait pas présenter un danger important dans les conditions d'utilisation normales prévues.

Inhalation: Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau: Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Ingestion : L'ingestion peut avoir des effets nocifs.

Symptômes chroniques : Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'exposition ou de préoccupation, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Ininflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour circonscrire le type d'incendie.

Agents extincteurs inappropriés : Aucune connue.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie: N'est pas considéré comme inflammable, mais peut brûler à température élevée.

Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité: Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution dans la lutte contre l'incendie: Combattre tout incendie d'origine chimique avec prudence.

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau pour refroidir les récipients exposés.

Protection lors de la lutte contre l'incendie : Ne pas entrer dans le secteur d'intervention sans porter l'équipement de protection approprié, notamment une protection des voies respiratoires.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de sodium. Oxydes d'azote. Oxyde de phosphore.

Solution étalon REF2 pour EZ7642

Fiche de données de sécurité

Selon le « Federal Register / Vol. » 77, No. 58/le lundi 26 mars 2012/Statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (11 février 2015).

Autres informations : Dans sa concentration actuelle de nitrite de sodium, ce produit n'est pas considéré comme un oxydant, mais il contient une substance oxydante. S'il est laissé sécher, ce produit peut présenter des propriétés oxydantes, peut intensifier les incendies et brûler en l'absence d'air.

5.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 9 pour connaître les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales: Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le produit (les vapeurs, le brouillard ou la pulvérisation).

6.1.1. Pour le personnel non affecté aux urgences

Équipement de protection: Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence: Évacuer le personnel non nécessaire.

6.1.2. Pour le personnel affecté aux urgences

Équipement de protection: Fournir à l'équipe de nettoyage la protection appropriée.

Procédures d'urgence: À l'arrivée sur place, le premier répondant doit reconnaître la présence de produits dangereux, se protéger et protéger les autres personnes, sécuriser l'endroit et obtenir l'assistance du personnel formé dès que les conditions le permettent. Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout écoulement dans les égouts et les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir les déversements avec des digues de sécurité ou des matières absorbantes pour éviter la migration et l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets de façon sécuritaire. Placer la matière déversée dans un récipient convenable pour l'élimination. Contacter les autorités compétentes après un déversement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8, Contrôles de l'exposition et protection individuelle et la section 13, Données sur l'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail. Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou la pulvérisation.

Mesures d'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène et de sécurité industrielles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Respecter la réglementation applicable.

Conditions d'entreposage: Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit sec et frais.

Conserver/stocker à l'écart de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matières incompatibles.

Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts. Matériaux réactifs à l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits chimiques de laboratoire

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pour les substances répertoriées à la section 3 qui ne figurent pas ici, il n'existe pas de limites d'exposition établies par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou encore par l'organisme consultatif approprié, notamment : ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL), OSHA (PEL) ou les gouvernements provinciaux canadiens.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Un appareil de lavage approprié pour les yeux et le corps doit être accessible à proximité de toute exposition possible. Assurer le respect de tous les règlements nationaux et locaux.

Solution étalon REF2 pour EZ7642

Fiche de données de sécurité

Selon le « Federal Register / Vol. » 77, No. 58/le lundi 26 mars 2012/Statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (11 février 2015).

Équipement de protection individuel: Gants. Vêtements de protection. Lunettes ou lunettes de protection.



Vêtements



protection Lunettes ou lunettes



Matières des vêtements de protection : Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques.

Protection des mains: Porter des gants de protection.

Protection oculaire et du visage: Lunettes de protection contre les produits chimiques avec écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection des voies respiratoires: Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, il faut porter une protection des voies respiratoires approuvée. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, en cas d'atmosphère présentant un déficit en oxygène ou de niveaux d'exposition inconnus, utiliser un équipement de protection des voies respiratoires approuvé.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Incolore
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Limite inférieure d'inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1 (eau = 1)
Gravité spécifique	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau : Soluble
Coefficient de partage : N-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité:

Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manutention et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

10.4. Conditions à éviter:

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles :

Acides forts, bases fortes, oxydants forts. Matériaux réactifs à l'eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Produits possibles de la décomposition thermique : Oxydes de sodium. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques – Produit

Toxicité aiguë (Orale): Non classifié

Solution étalon REF2 pour EZ7642

Fiche de données de sécurité

Selon le « Federal Register / Vol. » 77, No. 58/le lundi 26 mars 2012/Statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (11 février 2015).

Toxicité aiguë (Cutanée): Non classifié

Toxicité aiguë (Inhalation): Non classifié

Données DL50 et CL50:

Pas d'informations supplémentaires disponibles

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Non classifié

Lésions / irritation oculaires: Non classifié

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Non classifié

Mutagénicité sur les cellules germinales: Non classifié

Cancérogénicité: Non classifié

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classifié

Toxicité pour la reproduction: Non classifié

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Non classifié

Danger par aspiration: Non classifié

Symptômes/blessures après l'inhalation: Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/blessures après le contact avec la peau: Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.

Symptômes / blessures après le contact avec les yeux: Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Symptômes/blessures après l'ingestion: L'ingestion peut avoir des effets nocifs.

Symptômes chroniques : Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation.

11.2. Informations sur les effets toxicologiques – Composant(s)

Données DL50 et CL50:

Acide phosphorique, sel de potassium (1:1) (7778-77-0)	
DL50 orale, rat	> 2 000 mg/kg (Aucun décès)
DL50 cutanée, rat	> 2 000 mg/kg (Aucun décès)
CL50 rat inhalation	> 0,83 mg/l/4 h (aucun décès)
Nitrate de sodium (7631-99-4)	
DL50 orale, rat	3 430 mg/kg (espèce : Sprague-Dawley)
DL50 cutanée, rat	> 5 000 mg/kg (espèce : Sprague-Dawley)

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écologie: Généralités: Non classifié.

Acide phosphorique, sel de potassium (1:1) (7778-77-0)	
CL50, poisson 1	> 100 mg/l (Lire au verso)
Nitrate de sodium (7631-99-4)	
CL50, poisson 1	2 000 mg/l (durée d'exposition : 96 h – espèce : Lepomis macrochirus [statique])
CL50, poisson 2	994,4 à 1 107 mg/l (durée d'exposition : 96 h – espèce : Oncorhynchus mykiss [statique])

12.2. Persistance et dégradabilité

Solution étalon REF2 pour EZ7642	
Persistance et dégradabilité	Non établie.
Nitrate de sodium (7631-99-4)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Solution étalon REF2 pour EZ7642	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Nitrate de sodium (7631-99-4)	
Coefficient de partage: n-octanol/eau (Log Pow)	-3,8 (à 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas présenter de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Solution étalon REF2 pour EZ7642

Fiche de données de sécurité

Selon le « Federal Register / Vol. » 77, No. 58/le lundi 26 mars 2012/Statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (11 février 2015).

12.5. Autres effets nocifs

Autres informations: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination des déchets : Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.

Écologie – Déchets: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions d'expédition énoncées aux présentes ont été établies conformément à certaines hypothèses au moment de la rédaction de la FDS; ces descriptions peuvent varier en fonction de différentes variables qui pourraient avoir été connues ou non au moment de la publication de la FDS.

14.1. En conformité avec le département des Transports (DOT)

Non réglementé pour le transport

14.2. En conformité avec le Code international du transport maritime de marchandises dangereuses (IMDG)

Non réglementé pour le transport

14.3. En conformité avec l'Association du Transport Aérien International (IATA)

Non réglementé pour le transport

14.4. En conformité avec le transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé pour le transport

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1. Règlements fédéraux des USA

Acide phosphorique, sel de potassium (1:1) (7778-77-0)

Figure sur l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) des É.-U. - Statut Actif

Nitrate de sodium (7631-99-4)

Figure sur l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) des É.-U. - Statut Actif

Eau (7732-18-5)

Figure sur l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) des É.-U. - Statut Actif

15.2. Réglementation d'État aux États-Unis

Nitrate de sodium (7631-99-4)

É.-U. – Pennsylvanie – Liste de droit à l'information

É.-U. – Massachusetts – Liste de droit à l'information

15.3. Réglementation canadienne

Acide phosphorique, sel de potassium (1:1) (7778-77-0)

Figure sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada

Nitrate de sodium (7631-99-4)

Figure sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada

Eau (7732-18-5)

Figure sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation ou de la dernière révision : 09/01/2023

Autres informations : Ce document a été préparé en conformité avec le Règlement sur les produits dangereux (RPD) DORS/2015-17 du Canada et les exigences de la norme Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA relativement aux FDS.

Texte complet des phrases du SGH :

H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H319	Provoque une grave irritation des yeux

Ces renseignements sont fondés sur nos connaissances actuelles. Cependant, cela ne constituera pas une garantie pour des caractéristiques spécifiques du produit et n'établira pas de relation contractuelle légalement valide.